

Etape essentielle pour la commune, les budgets 2021 ont été votés par le Conseil Municipal du 30 mars dernier.

La commune fonctionne avec trois budgets : le budget communal, le budget d'assainissement et le budget du centre communal d'action sociale.

Le budget communal

Le résultat de clôture du budget communal 2020 est excédentaire, comme chaque année, et ce, malgré les dépenses imprévues liées à la crise sanitaire.

Trois grands principes animent l'élaboration du budget :

- maintenir les taxes locales
- dégager une capacité d'autofinancement grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- éviter de recourir à l'emprunt pour conserver un endettement nul

Le maintien des taxes locales

Taxe foncière sur propriétés bâties (part communale) : 10.14%

Taxe foncière sur propriétés non bâties : 59.74%

Taux de la cotisation foncière des entreprises : 17.76%

Le budget de fonctionnement pour toutes les dépenses du quotidien :

- l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, de la voirie, du matériel
- le fonctionnement des services municipaux : centre de loisirs, cantine scolaire
- la convivialité de la commune : associations, cérémonies, publications
- la rémunération du personnel communal

Le budget 2021 a été élaboré pour faire face aux dépenses imprévues et aux moindres recettes liées à la crise sanitaire dont les effets se feront encore sentir en 2021. L'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement reste cependant une obligation pour entretenir une capacité d'autofinancement nécessaire à la réalisation de projets importants pour la commune. Exercice d'autant plus difficile que les dotations de l'Etat diminuent d'année en année depuis plus de dix ans.

Le budget d'investissement pour financer tous les projets permettant de développer notre commune :

Désormais, parmi tous les projets engagés, trois priorités sont fixées pour les années à venir :

- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux
- le développement de circulations douces avec des sentes et des pistes cyclables
- l'aménagement de la centralité d'Yvette

Au programme pour 2021 : la réfection du parquet de la grande salle du Centre Polyvalent Yvette, la rénovation de l'éclairage public notamment, la création d'un chemin piétonnier sur la RD58, la création de la pumtrack, des travaux de voirie, la rénovation partielle de la mairie, des travaux au cimetière.

Les recettes du budget d'investissement sont principalement liées au Contrat Rural de la Région Ile-de-France, au Contrat Rural Yvelinois du Conseil Départemental et à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'Etat. Pour les prochains exercices, Lévis-Saint-Nom activera des projets dans le cadre du Plan de Relance du gouvernement. Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse est également un partenaire essentiel à l'embellissement de notre cadre de vie, tant en financements qu'en conseils.

Le budget d'assainissement

Le résultat de clôture du budget d'assainissement 2020 est excédentaire comme chaque année.

Ce budget permet de gérer l'entretien des réseaux, de remplacer des pompes de relevage, d'assurer le curage des séparateurs, des fossés et des avaloirs.

Les recettes proviennent des abonnements de branchements des habitants, de redevances d'assainissement, de la participation des Essarts-Le-Roi à notre réseau, et de l'exédent de fonctionnement de 2020.

Les travaux prévus pour 2021 permettront de rénover le système de télésurveillance des pompes de relevage, afin de surveiller les éventuelles pannes liées à l'obstruction des pompes par l'accumulation de déchets solides (lingettes, ...).

Le budget du centre communal d'action sociale

Le centre communal d'action sociale a pour vocation d'aider les familles rencontrant des difficultés et d'organiser des activités pour les seniors. Il intervient pour :

- apporter une aide alimentaire, des aides d'urgence, des bons énergie
- offrir des colis au moment des fêtes de fin d'année
- accompagner les personnes fragiles lors de périodes difficiles (canicule, pandémie,...)
- gérer la livraison de repas au domicile
- accompagner les seniors dans leur autonomie numérique par des cours d'informatique
- organiser des temps festifs : gouters, repas, sorties
- depuis le début 2021, les élus et bénévoles du CCAS sont à pied d'œuvre pour aider les Lévisiens dans les démarches de vaccinations Covid-19.

Les recettes proviennent de la dotation de la commune, des participations individuelles et des dons.